

Année 2017
Séance du 15 février 2017

N° 22
Objet : Désignation des délégués
de la communauté
d'agglomération Provence Alpes
Agglomération au sein de
l'Office de Tourisme de Digne
les Bains et du Pays digneois

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le quinze du mois de février à seize heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le neuf du mois de février 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : SUZOR Pierre

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis(jusqu'au rapport n°23), BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAREL Serge(jusqu'au rapport n°22), CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n°23), CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NEBES Sandrine, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne (jusqu'au rapport n°22), THONNATTE Lionel (jusqu'au rapport n°5), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILHAUD Régine a donné pouvoir à ARENA Antoine
BRUN Patricia a donné pouvoir à BONDIL Marc
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYEN Christelle
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
CAREL Serge a donné pouvoir à JUGY Daniel à partir du rapport n°22

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne jusqu'au rapport n°22
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
GUICHARD Laurence a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à VILLARON Bruno
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à BREMOND Danièle
BAILLE Denis a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia à partir du rapport n°23
CAZERES Benoit a donné pouvoir à HERMITTE Francis à partir du rapport n°24
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles à partir du rapport n°5

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
BALIQUE François
ROCHAT Jacques

Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

L'Office du tourisme de Digne les Bains et du Pays dignois, créé le 6 novembre 1996 est régi par la loi du 10 juillet 1901 et le décret du 16 aout 1901.

Selon l'article 9 des statuts de l'Office du tourisme de Digne les Bains et du Pays dignois, le conseil d'administration est composé de membres de droit :

- 12 Administrateurs membres de droit, représentant de la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon désignés lors d'un Conseil communautaire. Le nombre d'élus n'excédera pas le nombre de 6.
- 1 Administrateur membre de droit et 1 suppléant, représentant de la Communauté de communes des Duyes et Bléone
- 1 Administrateurs membre de droit et 1 suppléant, représentant de la Communauté de Communes Haute Bléone

La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » a été créé avec effet au 1er janvier 2017 par arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Provence Alpes Agglomération intègre notamment l'ancienne communauté de communauté de communes Asse Bléone Verdon, l'ancienne Communauté de communes des Duyes et Bléone et l'ancienne Communauté de Communes Haute Bléone, adhérentes à L'Office du tourisme de Digne les Bains et du Pays dignois

La communauté d'agglomération se substituant aux communautés de communes sus-mentionnées, il sera proposé au conseil d'agglomération de désigner, conformément aux statuts de l'office du tourisme, 16 membres de droit et administrateurs répartis comme suit :

- 8 élus titulaires,
- 2 élus suppléants
- 6 personnes qualifiées.

Madame la Présidente fait appel à candidature.

Les candidatures suivantes sont proposées :

Titulaires :

TEYSSIER Bernard

HERMITTE Francis

BOURJAC Jean Marie

CAREL Serge –

OGGERO BAKRI Céline

FERAUD Maryline

COSSERAT Sandrine

BREMOND Danièle

BAUDOUI MAUREL Marie Anne

DEVALCKENAERE Gilles

THONNATTE Lionel

Suppléants :

ISOARD Roger
LEJOSNE Patrick

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par Madame NEBES Sandrine et Monsieur LE CORRE Thibaut.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 77

Nombre de bulletins : 77

Nuls : 3

Blancs : 1

Titulaires :

TEYSSIER Bernard : 70 voix

HERMITTE Francis : 70 voix

BOURJAC Jean Marie : 69 voix

CAREL Serge : 69 voix

OGGERO BAKRI Céline : 70 voix

FERAUD Maryline : 70 voix

COSSERAT Sandrine : 69 voix

BREMOND Danièle : 70 voix

BAUDOUI MAUREL Marie Anne : 4 voix

DEVALCKENAERE Gilles : 6 voix

THONNATTE Lionel : 3 voix

Suppléants :

ISOARD Roger : 70 voix

LEJOSNE Patrick : 71 voix

Vu le résultat du scrutin, sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération au sein de l'Office de Tourisme de Digne les Bains et du Pays dignois :

Titulaires :

TEYSSIER Bernard

HERMITTE Francis

BOURJAC Jean Marie

CAREL Serge

OGGERO BAKRI Céline

FERAUD Maryline

COSSERAT Sandrine

BREMOND Danièle

Suppléants :

ISOARD Roger

LEJOSNE Patrick

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le :
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglo et publié le
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

24 FEV. 2017

24 FEV. 2017



